



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cinéma

Question écrite n° 128999

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir du cinéma itinérant et sur les inquiétudes de l'Association nationale des cinémas itinérants (ANCI). En effet, l'évolution technologique contraint les salles de cinéma à s'équiper de matériel de projection numérique et cet unique modèle pourrait faire disparaître le cinéma dans les petites communes et en milieu rural d'ici 2013. Or ces circuits sont des acteurs indispensables de l'aménagement culturel du territoire puisqu'ils sont des outils irremplaçables permettant de lutter contre l'isolement culturel et la désertification rurale. Ainsi 2 300 communes, 88 départements, 1 540 000 spectateurs en sont bénéficiaires. Les 131 circuits de cinéma itinérants situés en zone rurale et suburbaine jouissent d'un régime dérogatoire vis-à-vis de la norme cinématographique. Ils programment 18,7 % de l'ensemble des films exploités sur tout le territoire, offrent ainsi annuellement 36 715 séances. En outre, ils génèrent 6 millions d'euros de recettes avec un prix moyen du billet à 3,91 euros qui permet un accès au plus grand nombre. Enfin, les circuits itinérants jouent un rôle non négligeable dans le dispositif « École et cinéma ». Au final, ils contribuent à l'aménagement culturel du territoire en permettant un accès aux habitants les plus éloignés de l'offre culturelle cinématographique. Face au défi de la numérisation des salles qui menace la pérennité des circuits itinérants, une réflexion menée sous l'égide de l'ANCI, s'oriente vers des objectifs de partage, d'accompagnement au passage à la projection numérique puisque les circuits itinérants doivent s'équiper dans les mêmes délais que les autres salles. Une société spécialisée travaille à la mise au point d'un appareil, conçu pour répondre aux besoins de l'itinérance. Or cet outil de projection adapté à cette situation devra bénéficier d'une homologation et obtenir des financements publics. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin de permettre le financement d'un nouvel outil de projection adapté et permettre ainsi au cinéma itinérant de continuer à contribuer au maintien du lien social et culturel dans les communes rurales.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128999

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1767

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)